

Pharmacien·ne et préparateur·trice en pharmacie



L'avenir semble dégagé dans le secteur. Dans les années à venir, plus d'un tiers des effectifs de pharmacie devrait partir en retraite. Si les trois quarts des pharmacien·ne·s travaillent en officine (pharmacie), d'autres possibilités s'offrent à vous : hôpital, laboratoire de biologie médicale, industrie pharmaceutique...

73 818 PHARMACIEN·NE·S



De nombreux·ses professionnel·le·s partiront
à la retraite dans les années à venir

**UN TRAVAIL MAJORITAIREMENT
EN OFFICINE**



69 % travaillent en officine
13 % secteur pharmaceutique
12 % en établissement de santé
6 % en biologie médicale

Source : DREES

NUMERUS CLAUSUS

3 175

places offertes en pharmacie
à l'issue des épreuves
de la 1^{re} année commune
aux études de santé en 2019

Source : Journal officiel

Réforme

À partir de la rentrée 2020, la Paces (première année commune aux études de santé) sera supprimée. L'accès aux études de santé restera néanmoins sélectif.

M étiers et emploi

Pharmacien·ne

Les pharmacien·ne·s travaillent principalement en officine. Un petit nombre exerce dans la biologie médicale, les hôpitaux et l'industrie pharmaceutique. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ En officine

Le pharmacien d'officine (pharmacie) délivre les médicaments prescrits par le médecin, en veillant aux éventuelles incompatibilités. Il réalise des préparations spécifiques, toujours sur prescription. Il peut aussi proposer des produits non soumis à prescription.

Remplir les feuilles maladie ou pratiquer le tiers payant sont également des tâches importantes du pharmacien, qui peut être amené à informer les assurés sur l'ouverture de leurs droits ou être confronté à des litiges avec les organismes sociaux.

Il joue donc un rôle d'information, de conseil et de prévention.

En plus de ces activités, il participe à certains actes de santé publique : campagnes de santé publique, délivrance de thérapeutiques de substitution, gestion du remboursement direct des médicaments...

Le pharmacien est aussi un véritable chef d'entreprise auquel incombent des tâches de gestion, d'achat et d'approvisionnement en médicaments. Il travaille en équipe avec les préparateurs et les employés de pharmacie.

En officine, beaucoup de jeunes pharmaciens sont d'abord assistants ou adjoints, ce qui leur permet d'acquérir de l'expérience. L'assistant remplit les mêmes tâches que le pharmacien titulaire. Salarié, il a des horaires fixes et n'est pas systématiquement impliqué dans la gestion économique de l'entreprise.

Qualités requises: souci de maintenir ses connaissances à jour, passion pour les sciences, sens des responsabilités, créativité et aptitudes pour la communication.

Salaire brut mensuel débutant: 2 500 € environ pour un pharmacien salarié. Confirmé: de 3 000 à 4 000 €. À partir de 4 200 € pour un pharmacien installé à son compte.

Formation: diplôme d'État de docteur en pharmacie.

OUVRIR SA PHARMACIE

Il existe 2 possibilités pour le·la pharmacien·ne qui souhaite s'installer à son compte: la création ou le rachat d'une pharmacie.

La **création** reste rare car le nombre de pharmacies dépend d'un quota fixé par les pouvoirs publics en fonction de l'importance de la population à desservir.

Le **rachat** d'un fonds de commerce est donc la pratique la plus répandue, mais, l'apport nécessaire étant important, le jeune pharmacien doit souvent s'associer (30 % adoptent cette formule).

Dernière solution: la reprise de parts d'un pharmacien proche du départ à la retraite.

■ À l'hôpital

À l'hôpital, le pharmacien fournit les médicaments à donner aux malades et veille au suivi des protocoles élaborés avec les médecins. Il est chargé de l'achat des médicaments et de la gestion des stocks. Il participe aux réunions des services cliniques pour optimiser le traitement médicamenteux du patient.

Il est aussi responsable de la stérilisation et de la gestion des dispositifs médicaux, de la matériovigilance, de la gestion des gaz à usage médical et de la réalisation des préparations hospitalières.

Salaire brut mensuel débutant: 4 000 € environ.

Formation: diplôme d'État de docteur en pharmacie + DES (diplôme d'études spécialisées) pharmacie.

■ En laboratoire de biologie médicale

Un pharmacien peut aussi exercer dans un laboratoire d'analyses médicales (privé ou faisant partie d'un établissement de santé) en tant que pharmacien biologiste. Outre des fonctions de gestion et d'administration, il examine les résultats des analyses et les valide (il effectue parfois lui-même les prises de sang). C'est lui qui communique les résultats au médecin qui a envoyé son patient faire des examens.

Environ 8 000 pharmaciens biologistes exercent actuellement.

Salaire brut mensuel débutant: de 3 000 à 4 500 €.

Formation: diplôme d'État de docteur en pharmacie + DES (diplôme d'études spécialisées) en biologie médicale.

■ Dans l'industrie pharmaceutique

Dans l'industrie, le pharmacien suit le médicament tout au long de son élaboration: recherche, fabrication, contrôle, dossier d'autorisation de mise sur le marché (AMM) et marketing.

Après la mise au point d'une nouvelle molécule, il s'agit d'en tester l'efficacité et l'innocuité sur des malades volontaires. Un pharmacien expérimenté peut mettre en place des projets de développement clinique. Le jeune diplômé en assure le suivi en tant qu'attaché de recherche clinique.

Si les tests sont concluants, le médicament « candidat » est soumis aux autorités sanitaires en vue de l'AMM. C'est le chargé d'affaires réglementaires qui constitue le dossier et accomplit les démarches nécessaires.

Garant des bonnes pratiques de fabrication, un responsable expérimenté anime les équipes de production, gère l'achat et le contrôle des matières premières. Il définit des procédures de fabrication très strictes: dosages, contrôles, règles d'hygiène.

En commercialisation, le pharmacien peut être chargé de mettre au point un plan marketing, de diffuser l'information médicale ou de mener des études sur le prix des médicaments.

Les offres d'emploi sont en progression dans ce secteur, notamment dans le commercial.

Salaire brut mensuel débutant: 2 500 € environ + primes.

Formation: diplôme d'État de docteur en pharmacie.

■ Dans la recherche ou l'enseignement supérieur

Quelques organismes publics comme l'Inserm, l'Inra, l'Institut Pasteur, l'IRD, le CNRS, l'Anses ou encore l'Agence du médicament recrutent des pharmaciens pour faire de la recherche de haut niveau. Les postes sont en nombre limité.

On compte aujourd'hui 2500 pharmaciens enseignant dans le supérieur. Différents statuts sont possibles : attaché d'enseignement sur des contrats de 2 ans maximum, maître de conférences ou professeur titulaire recruté sur concours.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Enseignant-e du supérieur* n° 2.45.

Salaire brut mensuel débutant : variable.

Formation : diplôme d'État de docteur en pharmacie + DES innovation pharmaceutique et recherche.

■ Perspectives d'emploi

Près de 75 % des diplômés se tournent vers les officines pour commencer leur carrière de pharmacien. Ils travaillent comme assistants avant d'ouvrir leur propre pharmacie. En moyenne, la moitié des pharmaciens travaillant en officine sont titulaires d'offi-

PHARMACIEN-NE DANS L'ARMÉE

Environ 200 pharmaciens travaillent pour les armées. Ils sont formés à l'École de santé des armées et recrutés sur concours. Les épreuves portent sur le programme de terminale à dominante scientifique. Les étudiants admis sont rémunérés pendant leurs études. Attention, très peu de postes sont offerts !

www.defense.gouv.fr/sante

cine et exercent en profession libérale. L'autre moitié concerne des adjoints d'officine exerçant en tant que salariés. Certaines zones géographiques étant déjà très pourvues en pharmacies, les débouchés tendent à s'y réduire. Des besoins vont cependant se faire sentir d'ici à 10-15 ans puisqu'on prévoit le départ à la retraite de plus d'un tiers des effectifs.

Quelques centaines de postes sont également offerts chaque année aux pharmaciens dans les **laboratoires pharmaceutiques**. Attention, la concurrence est parfois importante avec les médecins pour des postes similaires. Les annonces demandent souvent des candidats ayant aussi des compétences en gestion ou en marketing. Dans le **secteur hospitalier**, les recrutements sont limités.

Préparateur·trice en pharmacie

Les préparateur·trice-s en pharmacie exercent dans 90 % des cas en officine, sous le contrôle d'un-e pharmacien-ne mais peuvent aussi exercer en milieu hospitalier ou dans l'industrie pharmaceutique.

■ En officine

Le préparateur en pharmacie réalise certaines préparations, prépare les prescriptions médicales et les délivre, mais toujours sous le contrôle d'un pharmacien. Il gère les stocks de médicaments. Il connaît parfaitement les produits et leur usage, vérifie les dosages, les risques inhérents à l'association de certains médicaments. Il peut donc conseiller l'utilisateur. En cas de problème, sa responsabilité peut être engagée.

Il a également une fonction commerciale auprès de la clientèle. Il peut vendre des produits parapharmaceutiques ou des appareillages médicaux et exécute des tâches administratives. Il est également soumis au secret professionnel et doit respecter de strictes règles d'hygiène.

Ses horaires peuvent comporter des gardes, la nuit, le dimanche et les jours fériés en présence d'un pharmacien.

Salaire brut mensuel débutant : 1 521 € (Smic).

Formation : brevet professionnel (BP) de préparateur en pharmacie préparé en apprentissage.

■ À l'hôpital

En milieu hospitalier, le préparateur prépare et délivre, sous la responsabilité du pharmacien, des médicaments aux différents services, et non directement aux malades. Il est également chargé des achats. Une bonne connaissance des produits est nécessaire. Il vérifie les interactions médicamenteuses éventuelles, les posologies et, en cas de contradictions, il doit en informer sa hiérarchie.

En cas d'erreur, sa responsabilité pénale peut être engagée.

L'autre activité principale de sa fonction est la gestion des stocks et des commandes de médicaments auprès des laboratoires pharmaceutiques. Chaque jour, un hôpital écoule un nombre important de médicaments. Le préparateur veille donc à ne pas tomber en rupture de stock.

Salaire brut mensuel débutant: 1 668 €.

Formation: diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière, accessible après le BP de préparateur en pharmacie.

■ Perspectives d'emploi

Environ 63 000 préparateur·trice·s exercent en France dont 90 % en pharmacie. La situation de l'emploi n'est pas égale selon les zones géographiques, les grandes villes étant un peu saturées.

Les hôpitaux proposent chaque année quelques postes de préparateur·trice en pharmacie accessibles sur concours.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Travailler dans la fonction publique hospitalière n° 2.03.*

L'industrie pharmaceutique a tendance à recruter de moins en moins de préparateurs en pharmacie, car les postes de conditionnement et d'entretien sont de plus en plus automatisés.

Il n'existe pas de passerelles entre le métier de préparateur en pharmacie et celui de pharmacien, ce dernier nécessitant de passer par la Paces (1^{re} année commune aux études de santé).

Témoignage

Nathalie, préparatrice en pharmacie

J'ai choisi ce métier car j'aime beaucoup le contact avec les gens et je souhaitais travailler dans le médical. Il était hors de question pour moi de travailler en pharmacie hospitalière où il n'y a que de la préparation de commande et pas de contact avec les patients. La pharmacie reste l'endroit privilégié où les personnes osent se confier avant d'aller voir un médecin. C'est un commerce de proximité, avec le côté fidélité qui joue à plein. Je connais les personnes, j'arrive parfois à suivre trois générations ! J'apprécie énormément cet aspect relationnel. Mon travail nécessite conseil, empathie et écoute.

Études et diplômes

Devenir pharmacien·ne

Pour exercer le métier de pharmacien·ne, il faut être titulaire du diplôme d'État de docteur en pharmacie. Les études de pharmacie s'effectuent en 6 ans ou en 9 ans à l'université directement après le bac. La sélection se fait en fin de 1^{re} année (Paces).

■ Rentrée 2020: fin de la Paces

La réforme des études de santé est en cours d'élaboration au moment de la rédaction de ce dossier. Ci-dessous se trouvent présentées les grandes lignes directrices de la réforme qui devraient être adoptées à la rentrée 2020.

Deux voies d'accès pour les études de santé

La Paces (première année commune aux études de santé) sera supprimée à la rentrée 2020. L'accès à la formation en pharmacie sera remanié, notamment pour diversifier les profils accédant aux études de santé.

Deux possibilités d'intégrer la 2^e année de pharmacie sont prévues:

- une première année « portail santé » avec une majeure santé,
- ou une licence dans un domaine (droit, mathématiques, informatique...) avec une mineure santé.

Ces deux dispositifs seraient accessibles après le bac, via la plateforme Parcoursup.

Chaque étudiant aurait 2 chances maximum de pouvoir accéder en 2^e année de pharmacie, une inscription valant une chance.

Pour ceux qui ont intégré la Paces à la rentrée 2019, un dispositif transitoire devrait être mis en place pour leur permettre de redoubler en cas d'échec.

Première année « portail santé »

Le portail santé proposerait des enseignements axés sur la santé qui compteraient pour 50 ECTS. Les 10 ECTS restants seraient consacrés à des enseignements dans des domaines divers (informatique, droit, économie...).

Le redoublement n'étant pas permis, à la fin de cette année, les étudiants qui ne répondent pas aux critères d'admission en 2^e année de pharmacie mais ayant validé 60 ECTS pourraient s'orienter en licence 2 dans l'un des domaines étudiés.

Licence avec une mineure santé

Pour intégrer la 2^e année de pharmacie, les étudiants auraient également la possibilité de s'inscrire en licence dans un domaine donné (variable selon les universités) et de suivre une mineure santé qui compterait pour 10 à 20 ECTS. Ils pourraient présenter leur candidature en fin de L1, de L2 ou de L3.

Suppression du numerus clausus

Les modalités de sélection pour entrer en 2^e année de pharmacie sont en cours d'élaboration au moment de la rédaction de ce dossier.

Même si le numerus clausus est amené à disparaître à la rentrée 2020, l'accès aux études de santé restera très sélectif. Chaque année, le nombre d'admis serait déterminé par les universités en accord avec l'agence régionale de santé selon les besoins et les capacités de formation sur le territoire.

PACES OU ADMISSION PARALLÈLE, VOUS N'AVEZ QUE DEUX CHANCES !

Attention ! Les étudiants qui passent par la Paces et qui échouent deux fois au concours ne pourront pas tenter leur chance une troisième fois en passant par ce système d'admission parallèle.

■ 1^{re} année : Paces

Si vous souhaitez faire des études de pharmacie, vous devez d'abord vous inscrire en Paces (première année commune aux études de santé). Cette année est commune aux études de médecine, d'odontologie (dentaire), de pharmacie et de maïeutique (sage-femme). Elle s'effectue entièrement dans une UFR (faculté) de médecine.

À l'issue de la 1^{re} année de Paces, les étudiants doivent réussir un concours très sélectif (en moyenne seuls 15 % des étudiants le réussissent). Les études de pharmacie ne commencent véritablement qu'en 2^e année.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

Conditions d'admission

Tous les bacheliers peuvent s'inscrire en Paces. Mais pour avoir le plus de chances de réussite au concours de fin d'année, mieux vaut avoir un profil scientifique. Il est donc conseillé de passer par une terminale à dominante scientifique, d'avoir une moyenne solide en sciences et en mathématiques et de décrocher le bac avec mention.

La procédure d'admission s'effectue par le portail Parcoursup.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Parcoursup : mode d'emploi n° 1.61*.

Filière en tension

La Paces fait partie des filières universitaires les plus demandées par les bacheliers. Un pourcentage maximal d'étudiants ne provenant pas de l'académie dans laquelle est située la formation est fixé. Depuis 2019, les 3 académies d'Île-de-France (Créteil, Paris, Versailles) constituent une seule région académique. Il est fortement conseillé aux lycéens qui candidatent à une Paces hors de leur académie de formuler aussi un vœu pour une formation de Paces de leur académie.

Île-de-France : pour mieux réguler l'entrée en Paces en Île-de-France, le vœu « Paces Île-de-France » sur Parcoursup comporte 7 sous-vœux correspondant aux différentes UFR médicales franciliennes.

Conseil Comment choisir votre université ?

Informez-vous sur le contenu et le coefficient des matières. Il y a des dominantes à considérer selon vos centres d'intérêt. Certaines sont plus scientifiques que d'autres. La stratégie pour formuler vos vœux sur Parcoursup doit surtout se construire par rapport à votre plan B, en sachant comment rebondir en cas d'échec en Paces tout en préservant votre objectif et projet professionnel (passerelles vers une école d'ingénieurs, dispositif pour rejoindre la 2^e année de médecine, etc.).

Valérie Deflandre, conseillère au CIDJ

Ce vœu « Paces Île-de-France » ne compte que pour un vœu parmi les 10 vœux possibles et les sous-vœux formulés dans le cadre du vœu « Paces Île-de-France » ne sont pas décomptés dans le nombre total de sous-vœux autorisé dans le cadre des vœux multiples. Il est donc fortement conseillé de faire plusieurs sous-vœux. Ces règles pour postuler à Paces Île-de-France concernent tous les lycéens quelle que soit leur origine géographique.

Formation et concours

La Paces est organisée en deux semestres et se compose de 8 unités d'enseignements (UE). Une série d'épreuves est organisée à la fin de chaque semestre.

Le **premier semestre** est le même pour tous, quelle que soit la filière envisagée par la suite. Il comprend 4 UE :

- atome, biomolécules, génome, bioénergétique, métabolisme (chimie, biochimie);
- cellule et tissus (histologie, biologie, embryologie);
- organisation des appareils et systèmes: aspects fonctionnels;
- évaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé.

À la fin du 1^{er} semestre, les étudiants passent la **première partie du concours**: 3 épreuves de 3h (QCM). En fonction du classement obtenu à l'issue de ces épreuves, 85 % des candidats seront admis à poursuivre, 15 % seront réorientés vers d'autres formations universitaires.

Le **second semestre** se compose des UE suivantes :

- organisation des appareils et systèmes: aspects fonctionnels (2^e partie);
- organisation des appareils et systèmes: aspects morphologiques;
- initiation à la connaissance du médicament;
- santé, société, humanité.

En début de semestre, les étudiants choisissent également une (ou plusieurs) UE spécifique(s): médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, sage-femme.

En fin de semestre, les étudiants passent la **2^e partie du concours** dans la filière choisie (QCM + épreuves rédactionnelles). Quatre concours distincts sont organisés: médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, sage-femme.

Pour être admis à poursuivre en 2^e année de pharmacie, vous devez être bien placé dans le classement de la filière pharmacie. Le nombre d'étudiants admis dans chacune des filières est fixé en fonction des besoins en personnels des professions (numerus clausus).

En 2019, le nombre d'étudiants admis à poursuivre en pharmacie était fixé à 3 175.

> Voir « Nombre d'étudiant·e·s de Paces autorisé·e·s à poursuivre en pharmacie (2019) » en annexe.

Préparer le concours de pharmacie

Stages intensifs pendant les vacances, temps complet sur un an, soutien quelques heures par semaine, rattrapage pour les non-scientifiques, tutorat dans les matières fondamentales... Il existe plusieurs formules pour préparer le concours.

Certaines universités ou associations d'étudiants proposent des cours de soutien. De nombreux établissements privés assurent également ce genre de préparation. Les tarifs pratiqués varient en fonction de la durée et de l'organisme de préparation.

PHARMA WAR

« Pharma War » est un jeu vidéo en accès libre, lancé par les Entreprises du médicament. Il vise à expliquer de façon concrète comment fonctionne l'industrie pharmaceutique. Les joueurs doivent produire un médicament à temps, face à un nouveau virus qui menace l'humanité. Ludique et pédagogique, adoptant un ton volontairement décalé et humoristique, ce *serious game* permet de se glisser dans la peau d'un chercheur.

www.pharma-war.leem.org

■ 2^e et 3^e années: tronc commun

Les 2 années qui suivent la Paces permettent d'assimiler de nombreuses disciplines à la fois théoriques et appliquées à la santé: étude des grands systèmes du corps humain, biochimie, biologie humaine et végétale, infectiologie... Première plongée au cœur du métier avec la découverte, en 3^e année, de la pharmacologie, de la galénique, de la chimie thérapeutique... Un enseignement de langues vivantes étrangères, une formation permettant l'acquisition de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1, un apprentissage à la maîtrise des outils informatiques et une initiation à la recherche sont également organisés.

Les étudiants s'initient en outre aux travaux pratiques en effectuant un stage de 6 semaines dans une pharmacie (initiation au conseil et à la vente de médicaments, posologie, reconnaissance des médicaments, législation...).

À l'issue de la 3^e année, les étudiants obtiennent le diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP) qui sanctionne la 1^{re} partie des études de pharmacie. Incluant 6 semestres de formation (dont les 2 premiers semestres de la Paces), il est reconnu au niveau licence, soit 180 crédits européens (ECTS).

■ 4^e et 5^e années

La 4^e année est une année charnière composée, d'une part, d'un tronc commun approfondissant les connaissances techniques, scientifiques, pharmaceutiques et pratiques acquises lors du 1^{er} cycle et, d'autre part, d'un parcours personnalisé au cours duquel l'étudiant choisit parmi les 4 filières de spécialisation :

- officine (pharmacie) ;
- industrie pharmaceutique ;
- internat ;
- recherche.

La 5^e année, dite hospitalo-universitaire, comprend des fonctions hospitalières (pendant 1 an à mi-temps le matin pour la filière officine et internat ; 6 mois à mi-temps pour la filière industrie), un enseignement de suivi du stage hospitalier, 2 ou 3 unités d'enseignement (UE) de pharmacie générale à orientation officinale, industrielle ou hospitalière selon la filière choisie par l'étudiant. Les étudiants effectuent également un stage d'application de 3 mois à temps complet en industrie, en hôpital ou en laboratoire de recherche pour la filière industrie.

À l'issue de cette 5^e année, les étudiants obtiennent le diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques reconnu au grade de master.

■ Le 3^e cycle

Le 3^e cycle comporte soit un cycle court d'un an soit un cycle long de 3 ans pour les étudiants reçus au concours de l'internat en pharmacie.

Le cycle court

Le cycle court est destiné aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers la filière officine et la filière industrie/recherche. Pour ces 2 filières, les étudiants suivent 1 à 2 unités d'enseignement (UE) et font un stage pratique de 6 mois en officine, en industrie ou dans un laboratoire de recherche. Parallèlement, ils préparent leur thèse afin d'obtenir, en fin d'année, le diplôme d'État de docteur en pharmacie.

Le cycle long : l'internat en pharmacie

L'internat, ou 3^e cycle spécialisé des études pharmaceutiques, représente une période de 4 ans pendant laquelle l'étudiant en pharmacie (l'interne) poursuit sa formation en ayant une activité professionnelle au sein d'un hôpital. On y accède sur concours très sélectif après avoir validé les 5 premières années des études pharmaceutiques.

La formation, rémunérée (environ 1 600 € au début, puis croissante avec l'ancienneté), débouche sur des diplômes d'études spécialisées (DES) différents. Le DES de biologie médicale qui oriente vers le métier de biologiste en laboratoire d'analyses, le DES de pharmacie hospitalière ou industrielle. Le DES de pharmacie peut mener à des carrières hospitalières. Enfin, le DES innovation pharmaceutique et recherche permet de devenir chercheur ou enseignant.

Les titulaires d'un DES peuvent préparer, en 1 an, un diplôme d'études supérieures spécialisées complémentaires (DESc). Il est utile à ceux qui se destinent à une carrière hospitalière.

UN SERVICE SANITAIRE POUR LES ÉTUDIANT-E-S EN SANTÉ

Depuis la rentrée 2018, les étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie et soins infirmiers doivent suivre un module de 3 mois incluant une formation sur la prévention avec des thèmes phares : la vie affective et sexuelle, les addictions, la nutrition et la promotion de l'activité physique. Les étudiants seront ensuite envoyés dans les écoles, EHPAD, structures médico-sociales afin de mener des actions de prévention auprès de tous ces publics. Le service sanitaire est une matière à part entière intégrée à la formation, il intervient à différents moments du cursus selon la spécialité.

■ Après le diplôme

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en pharmacie peuvent se spécialiser en préparant un master en pharmacologie, chimie, cosmétologie, marketing pharmaceutique à l'université.

Dans les écoles de commerce, des formations de niveau 3^e cycle, les mastères, sont accessibles à des bac + 5 ou aux personnes ayant une expérience professionnelle. Citons le mastère spécialisé management pharmaceutique et des biotechnologies de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP Europe) et le mastère management des entreprises de biotechnologies et pharmacie à l'école de management de Grenoble.

D'autres écoles de commerce proposent des MBA en management international accessibles, entre autres, à des pharmaciens diplômés.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Économie, gestion, management: écoles et universités n° 2.332.*

■ Étudier à l'étranger

En Belgique

Pour étudier la pharmacie en Belgique, renseignez-vous auprès des 3 universités qui proposent le cursus complet (bachelier et master): l'université de Liège, l'université libre de Bruxelles et l'université catholique de Louvain. À ce jour, le baccalauréat

français n'est pas automatiquement équivalent au diplôme de l'enseignement secondaire belge. Il faut préalablement à l'inscription et le plus tôt possible (avant le 15 juillet), établir un dossier de demande d'équivalence.

www.equivalences.cfwb.be

En Roumanie

Il est possible d'y suivre des études de pharmacie avec des cours en anglais ou en français. La sélection se fait sur dossier. Les étudiants admis suivent les 3 premières années en langue étrangère tout en apprenant le roumain. Les 2 dernières années se font en roumain, notamment en raison des stages cliniques où les étudiants sont en relation avec les patients.

Que faire en cas d'échec en Paces ? ■ ■ ■ ■

Près de 85 % des étudiant·e-s inscrit·e-s en 1^{re} année ne sont pas admis·es en 2^e année de pharmacie. Les universités offrent la possibilité de se réorienter vers une autre filière dès la fin du 1^{er} semestre de Paces. Il est possible, dans certains cas, de bénéficier d'équivalences.

■ En fin de 1^{er} semestre

Dès la fin du 1^{er} semestre, à l'issue de la 1^{re} partie du concours, si vos résultats sont trop faibles, votre université vous proposera une réorientation. Les universités ont mis en place des passerelles vers d'autres formations. Vous pouvez ainsi bifurquer, sans perdre une année, vers une licence de biologie, par exemple, ou vers toute autre filière, en fonction des formations offertes par votre université.

■ En fin de Paces

Si vous avez raté le concours, plusieurs possibilités s'offrent à vous. Tout dépend des résultats que vous avez obtenus :

- **si vos résultats au concours sont honorables**, avec une moyenne supérieure à 8/20, un redoublement vaut la peine d'être tenté. Sauf dérogation exceptionnelle, vous n'avez droit qu'à 2 tentatives. Vos chances de réussir sont 4 fois plus élevées que pour un nouvel inscrit ;
- **si vous n'avez pas obtenu une moyenne suffisante au concours**, plutôt que de redoubler, il peut être préférable de vous réorienter vers une autre filière. Vous pouvez intégrer, dans votre université ou une autre, une licence proche du domaine de la santé: sciences de la vie, Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives), carrières sanitaires...

Dans tous les cas, mieux vaut choisir une filière qui vous permette de bénéficier de la reconnaissance des UE (unités d'enseignement) validées pendant la Paces. Les possibilités d'équivalences et la conservation de certains crédits ECTS d'une filière à l'autre dépendent des universités.

- **Si vous faites partie des reçus-collés**, c'est-à-dire que vous avez eu la moyenne (plus de 10/20) sans pour autant décrocher une place au concours, vous pouvez faire valoir vos résultats de Paces pour obtenir une équivalence vous permettant d'entrer directement en 2^e année (L2) de certaines licences (biologie, physique, santé, économie...). Attention, il faut déposer les dossiers d'équivalence dès les résultats du concours. Les demandes sont examinées au cas par cas.

SE RÉORIENTER PLUS TÔT

Certaines universités volontaires vont proposer une réorientation précoce aux étudiants dès les premières semaines du cursus. Entre fin octobre et mi-novembre, une série d'évaluations portant sur les cours de la rentrée vont permettre de mesurer les chances de réussite au concours. Les 15 % d'élèves les moins bien classés seront réorientés vers des licences de leur choix. Les 15 % dont les résultats seront juste au-dessus pourront rester dans la course ou être réorientés à leur convenance.

■ Tripler sa Paces ?

Vous n'avez normalement que 2 chances pour tenter le concours. Vous pouvez cependant, sous certaines conditions, tripler votre année.

Avant de vous lancer dans une demande de dérogation pour tripler votre année de Paces, interrogez-vous sur vos réelles motivations.

Vous pouvez faire une demande de dérogation si vous avez eu des problèmes médicaux, si vous avez eu un accident, si vous avez vécu un drame familial ou si vous avez terminé dans les premiers ajournés. Les dérogations sont accordées en fonction des places disponibles.

■ Bifurquer vers une autre filière de santé

Certaines formations paramédicales (psychomotricien, ergothérapeute, technicien de laboratoire médical, pédicure-podologue) peuvent admettre en 1^{re} année des étudiants sélectionnés à partir des listes de classement au concours de fin de Paces.

L'École supérieure d'**ostéopathie** de Marne-la-Vallée propose aux reçus-collés d'intégrer la 1^{re} année avec une dispense de certains cours.

Pour devenir **infirmier**, si vous êtes reçu-collé (10/20) à la fin de la Paces, vous serez dispensé des épreuves écrites d'admissibilité au concours. Vous passez seulement un entretien portant sur votre motivation et l'actualité sanitaire et sociale.

Préparez bien vos arguments, car devenir infirmier par défaut n'est pas très bien vu du jury!

■ BTS et DUT

Les BTS et DUT permettent d'accéder à des métiers liés à la santé comme l'optique ou la diététique.

Il n'y a normalement pas de passerelles possibles entre un BTS et la Paces, mais certaines structures, comme l'Institut supérieur d'optique (ISO) de Lille, proposent en février d'intégrer le BTS opticien-lunetier en 18 mois pour les étudiants en réorientation.

En fonction des places accordées, du dossier scolaire et d'un entretien, vous pourrez tenter d'intégrer certains DUT. Par exemple, le DUT génie biologique de Lille accepte en 2^e année les reçus-collés.

■ Écoles d'ingénieurs

Les écoles d'ingénieurs multiplient les possibilités pour accueillir les étudiants en échec de Paces déçus de médecine. Elles les accueillent à des moments clés pour des prépas destinées à rejoindre leur cursus, sur dossier et entretien :

- en janvier ou mars : c'est le cas de l'ECE Paris, du groupe Isen (Brest, Lille, Toulon), d'HEI à Lille, de l'Esigelec à Rouen, etc. ;
- à la rentrée suivante avec une réorientation en 2^e année de « prépa intégrée » dans le réseau d'écoles d'ingénieurs Polytech.

Devenir préparateur·trice en pharmacie

Pour exercer la profession de préparateur·trice en pharmacie, il faut obtenir le BP (brevet professionnel) de préparateur en pharmacie. Ce diplôme se prépare uniquement en apprentissage ou en formation continue. Il existe également un diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière, accessible après le BP de préparateur.

■ BP de préparateur en pharmacie

La préparation du BP est accessible aux titulaires d'un bac professionnel ou technologique, voire d'un bac à dominante scientifique.

La formation en alternance dure 2 ans, pendant lesquels l'élève doit exercer une activité professionnelle dans une pharmacie d'officine ou hospitalière et suivre des cours d'une durée annuelle de 800h, généralement dans un CFA.

Au programme :

- enseignement scientifique (anatomie, physiologie, pathologie, pharmacologie, toxicologie, chimie, biochimie, microbiologie, immunologie, botanique, pharmacognosie, phytothérapie, homéopathie) ;
- enseignement technique (pharmacologie, pharmacie galénique, législation pharmaceutique, gestion...) ;
- partie pratique très importante, notamment sur l'exécution des ordonnances, la réalisation de préparations ou la reconnaissance de produits.

Pendant la formation, le bénéficiaire est salarié et rémunéré.

Et après ? Le préparateur en pharmacie peut se spécialiser en cosmétologie, phytologie, homéopathie ou orthopédie. Il pourra évoluer vers le métier de préparateur en pharmacie hospitalière. Vous pourrez aussi évoluer vers le métier de cadre de santé en faisant une formation accessible sur concours après un BP préparateur en pharmacie. Il est possible aussi de faire une formation de visiteur médical.

Attention : il n'y a aucune passerelle possible pour reprendre des études de pharmacie sans passer par la Paces.

DEVENIR TECHNICIEN·NE GALÉNISTE

Le technicien galéniste exerce dans l'industrie pharmaceutique, où il assiste un chercheur spécialiste du médicament. C'est lui qui met au point les procédés de fabrication et les formes pharmaceutiques des médicaments, c'est-à-dire leur aspect final.

Formation : bac + 2/+ 3 scientifique ou technique (BTS/DUT chimie, biologie). La formation est accessible aux préparateurs en pharmacie expérimentés.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la chimie n° 2.851*.

BP PAR CORRESPONDANCE

L'Association nationale pour la formation professionnelle de la pharmacie (ANFPP), agréée par le ministère de l'Éducation nationale, prépare par correspondance au BP de préparateur.

www.anfpp.fr

Voir liste 4 du carnet d'adresses.

■ Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière

Il se prépare, après le BP de préparateur, en formation initiale, par apprentissage, en formation continue ou par la VAE. Une sélection a lieu à l'entrée des centres de formation. La formation se déroule sur 42 semaines. Elle comporte 1 360h d'enseignement, dont 660h de cours théoriques et 700h de stages ou de périodes pratiques. Le BP est reconnu au niveau bac + 2.

Les centres de formation pour préparer ce diplôme sont les suivants : l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et de Marseille, les hospices civils de Lyon, les CHU de Lille, Bordeaux, Tours, Montpellier, le centre hospitalier régional de Metz-Thionville et celui de Basse-Terre (Guadeloupe).

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

F formation continue

Un droit accessible à tous

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme : la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

■ Organismes et formations

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes ou qualifiantes.

Préparer un diplôme

Il est possible de préparer le BP de préparateur en pharmacie ou le diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière en formation continue dans les établissements agréés à cet effet, ainsi que dans le cadre de la VAE.

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

Devenir cadre de santé

Les préparateurs en pharmacie ayant exercé 4 ans peuvent suivre une formation pour préparer le diplôme de cadre de santé.

www.cadredesante.com

À LIRE AUSSI

La formation continue : mode d'emploi n° 4.0

Les diplômes en formation continue jusqu'au bac n° 4.711

Les diplômes en formation continue après le bac n° 4.713

La validation des acquis de l'expérience n° 4.72

Annexe

Nombre d'étudiant·e·s de Paces autorisé·e·s à poursuivre en pharmacie (2019) ■ ■ ■ ■

Établissements	Numerus clausus
Paris 5	122
Sorbonne Université	138
Paris 7	124
Paris 11	50
Paris 12	56
Paris 13	44
Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines	42
Aix-Marseille	160
Amiens	88
Angers	75
Antilles	5
Besançon	71
Bordeaux	137
Brest	26
Caen	95
Clermont Auvergne	91
Corse	6
Bourgogne-Dijon	82
Grenoble Alpes	97
Guyane	2
La Réunion	6
Institut catholique de Lille	10
Lille 2	205
Limoges	68
Lorraine	126
Lyon 1	168
Montpellier	188
Nantes	102
Nice	40
Nouvelle-Calédonie	4
Poitiers	72
Polynésie française	3
Reims	80
Rennes 1	85
Rouen	85
Saint-Étienne	55
Strasbourg	122
Toulouse 3	137
Tours	108
Total	3 175

(Source : Journal officiel)

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

<http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours>

Édité par : ministère des Solidarités et de la Santé

Sur le site : pour les 200 métiers de la santé, informations sur la pratique professionnelle, le niveau d'étude, la rémunération ainsi que sur les concours. Recherche par ordre alphabétique, par familles et niveaux d'études. Sites utiles, modalités de recrutement dans les établissements publics.

www.anepf.org

Édité par : Association nationale des étudiants en pharmacie de France
Sur le site : présentation des études de pharmacie, guides, études, annuaire des laboratoires, annuaire des associations étudiantes, grilles de salaires, agenda d'événements, offre de stages, actualités sur le secteur, vidéos.

www.emploi.leem.org

Édité par : Les entreprises du Médicament (Leem)
Sur le site : offres d'emploi, de stages et de contrats en alternance, dépôt de CV, espace emploi handicapés, annuaire des laboratoires pharmaceutiques et des centres de recherche.

www.emploisoignant.com

Édité par : Groupe Profession Santé
Sur le site : offres d'emploi pour les professionnels de la santé y compris en libéral, dépôt de CV, alertes email, conseils de recherche d'emploi, liste des établissements qui recrutent. Diffusion des annonces de sites partenaires.

www.imfis.fr

Édité par : Syndicat national de l'industrie des technologies médicales

Sur le site : informations sur les métiers des industries de la santé. Fiches métiers, atlas des formations, conseils pour rechercher un emploi, actualités, liens utiles.

www.leem.org

Édité par : Les entreprises du médicament (Leem)
Sur le site : informations sur l'industrie pharmaceutique et sur l'emploi, fiches métiers, annuaire des formations avec les CQP, événements.

www.ordre.pharmacien.fr

Édité par : Ordre national des pharmaciens
Sur le site : fiches métier, présentation de la formation initiale et du secteur pharmaceutique, annuaire des pharmaciens, guides des stages d'initiation et de pratique professionnelle en officine, cartographie des pharmaciens maîtres de stage agréés en métropole, moteur de recherche.

www.remede.org

Édité par : Groupe Profession santé - Janus SAS
Sur le site : actualités du secteur de la communauté médicale, services en ligne destinés aux étudiants et professionnels de la santé, fiches métier, études statistiques, adresses utiles, offres d'emploi, vidéos, forum en ligne, annuaire de contacts.

■ LISTE 2

SCUIO

Les services communs universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) des facultés de pharmacie fournissent des informations sur les diplômes et leur lieu de préparation.

13385 Marseille Cedex 5

Aix-Marseille Université (AMU)
Service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO) secteur sciences de la santé - Campus Marseille Timone
Secteur Sciences de la Santé
27 avenue Jean Moulin
Tél : 04 91 32 43 57
<http://suio.univ-amu.fr>

14032 Caen Cedex 5

Université Caen
Espace orientation insertion (EOI)
Campus 1 - Bât. B, 3^e étage - Porte DR364
Esplanade de la Paix
CS 14032
Tél : 02 31 56 55 12
<http://webetu.unicaen.fr>

21078 Dijon Cedex

Université Dijon (uB)
Pôle formation et vie universitaire (PFVU)
Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877
Tél : 03 80 39 50 00 (standard)/03 80 39 39 80 (PFVU)
www.u-bourgogne.fr

25030 Besançon Cedex

Université Besançon
Orientation, stage, emploi (OSE)
Maison des étudiants de Besançon
36A avenue de l'Observatoire
Tél : 03 81 66 50 65
www.univ-fcomte.fr

31062 Toulouse Cedex 9

Université Toulouse 3 - Paul Sabatier
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
Bâtiment E4
118 route de Narbonne
Tél : 05 61 55 61 32 (lun-jeu de 9 à 12h)
www.univ-tlse3.fr/orientation-insertion

33000 Bordeaux Cedex

Université de Bordeaux
Espace orientation carrières
Domaine Santé - Espace 5D
146 rue Léo Saignat
Tél : 05 57 57 13 81
www.u-bordeaux.fr

34967 Montpellier Cedex 2

Université Montpellier 1
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
- Site Montpellier centre ville
5 boulevard Henri IV
CS 19044
Tél : 04 34 43 32 33
www.umontpellier.fr

35065 Rennes Cedex

Université Rennes 1
Service, orientation, insertion, entreprise (Soie)
BU droit, économie, gestion - salle A
Campus Centre - 7 place Hoche
CS 46510
Tél : 02 23 23 39 79
<http://soie.univ-rennes1.fr>

37020 Tours Cedex 1

Université de Tours
Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP)
bâtiment A, RdC
60 rue du Plat d'Étain
BP 12050
Tél : 02 47 36 81 70
www.univ-tours.fr/moip

38400 Saint-Martin-d'Hères

Université Grenoble 2
Espace orientation insertion professionnelle (OIP)
Bâtiment Pierre-Mendès-France, 1^{er} étage - Domaine universitaire
151 rue des Universités
Tél : 04 76 82 55 45
www.univ-grenoble-alpes.fr

42322 Nantes Cedex 3

Université Nantes
Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)
Maison des services
110 boulevard Michelet
BP 42212
Tél : 02 40 37 10 00
www.univ-nantes.fr/suio

49045 Angers

Université Angers
Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)
Campus Belle-Beille
2 rue Joseph Lakanal
Tél : 02 44 68 86 20
www.univ-angers.fr

51687 Reims

Université Reims
Service d'accompagnement des étudiants (SAE) - Mission orientation
Campus du Moulin de la Housse - UFR Sciences - Bâtiment 14 (BU)
Rue des Crayères
Tél : 03 26 91 85 30
www.univ-reims.fr

Liste 1	
Pour en savoir plus	p. 12
Liste 2	
SCUIO	p. 12
Liste 3	
Formation de préparateur	p. 13
Liste 4	
Enseignement à distance	p. 13

Infos près de chez vous
Plus de 1 500 centres d'information jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

www.cidj.com
Rubrique réseau 13



54001 Nancy

Université de Lorraine
Service d'orientation et d'insertion professionnelle (SOIP)
Campus Lettres et Sciences Humaines - Maison de l'étudiant -
Bâtiment D, entrée D2, 2^e étage
23 boulevard Albert 1^{er}
BP 60446
Tél : 03 72 74 03 61
www.univ-lorraine.fr

59800 Lille

Université Lille 2
Service universitaire d'accueil,
d'information et d'orientation (SUAIO)
- Campus Moulins-Ronchin
Bâtiment C, rez-de-chaussée
1 place Déliot
Tél : 03 20 96 52 80
http://suaio.univ-lille2.fr/accueil.html
www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter

63006 Clermont-Ferrand

Université Clermont Auvergne (UCA)
Pôle accueil, information, orientation (PACIO) - Site Carnot
Bâtiment Paul Collomp, rez-de-chaussée
34 avenue Carnot
Tél : 04 73 40 62 70
http://biologie.uca.fr/
www.uca.fr/formation/orientation

67081 Strasbourg Cedex

Université Strasbourg
Espace avenir, service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle
Nouveau Patio, rez-de-chaussée
20 A rue René Descartes
CS 90032
Tél : 03 68 85 63 00
www.unistra.fr

69100 Villeurbanne Cedex

Université Lyon 1
Service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants (Soie) -
Campus LyonTech la Doua
Le Quai 43 (face au Double Mixte) -
2^e étage, Pilier sud
28 avenue Gaston Berger
Tél : 04 72 44 80 59
http://soie.univ-lyon1.fr

75006 Paris

Université Paris 5 - Université Paris Descartes
Agir pour l'orientation, l'innovation et la professionnalisation
Centre universitaire des Saints-Pères -
7^e étage, aile droite
45 rue des Saints-Pères
Tél : 01 76 53 00 55
www.parisdescartes.fr/orienter-reussir

76821 Mont-Saint-Aignan Cedex

Université de Rouen Normandie (URN)
Mission information orientation (MIO)
Place Colbert
24B rue Jacques Boutrolle d'Estaim-buc
Tél : 02 32 76 93 73
www.univ-rouen.fr/mio

80048 Amiens Cedex 1

Université de Picardie Jules Verne (UPJV)
Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP)
10 rue Frédéric Petit
Tél : 03 22 80 81 39
www.u-picardie.fr
www.u-picardie.fr/orientation-et-insertion/presentation

86073 Poitiers Cedex 9

Université Poitiers
Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement (Safire)
TSA 91110 - bâtiment B25
2 rue Pierre Brousse
BP 365
Tél : 05 49 45 44 60
http://safire.univ-poitiers.fr

87000 Limoges

Université de Limoges
Carrefour des étudiants
Campus des Jacobins
88 rue du Pont Saint-Martial
Tél : 05 55 14 90 70
www.carrefourdesetudiants.unilim.fr

91405 Orsay Cedex

Université Paris 11 - Paris-Sud
Pôle orientation et insertion professionnelle (POIP)
Bâtiment 333, 1^{er} étage
Rue du doyen A. Guinier
Tél : 01 69 15 54 47/01 40 91 18 38 (antenne de Sceaux)
www.u-psud.fr

■ LISTE 3

Formation de préparateur

Le brevet de préparateur en pharmacie se prépare en deux ans, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Pour pouvoir exercer à l'hôpital, il faut ensuite obtenir le diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière (PPH), accessible par la formation initiale ou continue.

BP préparateur pharmacie**Lycées publics****34060 Montpellier**

Lycée Jean Mermoz
Tél : 04 67 20 60 00
www.lycee-mermoz.net

35009 Rennes

LP Charles Tillon
Tél : 02 99 27 21 00
www.lp-charles-tillon-rennes.fr

54510 Tomblaine

Lycée des métiers des services et du commerce Marie Marvingt
Tél : 03 83 29 90 90
www4.ac-nancy-metz.fr/lyc-marie-marvingt

57600 Forbach

SEP du lycée des métiers Blaise Pascal
Tél : 03 87 29 31 50
www.bpascal-forbach.fr

59508 Douai

LP industriel Edmond Labbé
Tél : 03 27 71 51 71
http://edmond-labbe.savoirdnumeriques5962.fr/

85020 La Roche-sur-Yon

Lycée polyvalent Rosa Parks
Tél : 02 51 36 46 00
http://rosa-parks.paysdelaloire.e-lyco.fr/

93230 Romainville

SEP du lycée polyvalent Liberté
Tél : 01 41 83 24 90
/www.lycee-liberte.fr

Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière**APHP de Paris**

75004 Paris
Tél : 01 40 27 40 34
BP préparateur en pharmacie hospitalière
http://formation.aphp.fr/index.php

Centre de formation professionnelle des personnels hospitaliers

13005 Marseille
Tél : 04 91 69 62 62
http://fr.ap-hm.fr/site/cfpph
BP préparateur en pharmacie hospitalière

Association Régionale des Cours Professionnels de la Pharmacie

59665 Villeneuve D'Ascq
Tél : 03 20 59 17 17
www.arcpp.org
BP préparateur en pharmacie hospitalière

■ LISTE 4

Enseignement à distance**Association nationale pour la formation professionnelle de la pharmacie (ANFPP)**

75010 Paris
Tél : 01 42 06 59 00
www.anfpp.fr
Association

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

Inscription en Paces

L'inscription Paces pour les lycéens d'Ile-de-France se fait sur le portail Parcoursup. Le vœu « Paces Île-de-France » propose 7 sous-vœux correspondant aux différentes UFR médicales franciliennes. Le candidat peut choisir une ou plusieurs de ces UFR médicales franciliennes sans les classer. La sélection d'un ou de plusieurs sous-vœux sera décompté comme un sous-vœu. Après l'acceptation d'une proposition d'admission, le lycéen effectue une inscription administrative auprès de l'UFR médicale.

Pour accéder au portail Parcoursup : www.parcoursup.fr

La Paces permet d'accéder à une 2^e année de différentes filières de santé : médecine, pharmacie, odontologie maieutique (sage-femme), kinésithérapie, ergothérapie.

Pour s'inscrire en Paces en Ile-de-France :

- Vous êtes inscrit-e aux épreuves du bac dans un centre d'examens des académies de Créteil, Paris ou Versailles.

- Vous êtes inscrit-e aux épreuves du bac français dans un centre d'examens situé à l'étranger. Alors vous devez formuler un vœu sur Parcoursup « Paces Île-de-France ».

Si vous êtes (futur-e) bachelier-ère d'une académie extérieure à l'Ile-de-France, vous pourrez présenter via Parcoursup un dossier de candidature en Paces auprès des 7 universités de santé d'Ile-de-France entre le 20 janvier et le 20 mars.

Si vous êtes étudiant-e déjà inscrit-e en Paces les années précédentes, vous devez vous adresser directement aux UFR médicales.

Pour les candidats n'ayant pas la nationalité française, renseignez-vous auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour connaître les

démarches à réaliser.

Pour accéder au site web du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Quand ?

La saisie des vœux sur Parcoursup est ouverte de janvier à mars. Votre lycée vous donnera les dates exactes et vous informera sur la procédure détaillée.

Procédure d'affectation

Sur Parcoursup, vous serez invité-e, jusqu'à fin mai, à exprimer obligatoirement un choix des 7 UFR d'Ile-de-France en vue d'une affectation par le recteur de l'académie de Paris. Le critère d'affectation est celui des priorités exprimées dans les choix des candidats. Ce critère est modulé pour respecter la clé de répartition des candidats entre les 7 UFR et assurer une répartition homogène des séries et des mentions au bac. Attention ! Tous les candidats n'obtiendront pas leur 1^{er} choix.

■ LISTE 2 (IDF)

UFR de Paces

En Île-de-France, la première année commune aux études de santé (Paces) peut être préparée dans ces UFR.

75270 Paris Cedex 6

UFR des sciences fondamentales et biomédicales
Université Paris 5
Centre universitaire des Saints-Pères - Bâtiment principal, 4^e étage, porte P410
45 rue des Saints-Pères
Tél : 01 42 86 22 33
www.biomedicale.parisdescartes.fr

75010 Paris

UFR de médecine - site Villemin
Université Paris Diderot
10 avenue de Verdun
Tél : 01 57 27 86 23
www.medecine.univ-paris-diderot.fr
> Répartition des étudiants sur les sites par ordre alphabétique des noms de famille: A-L inclus à Bichat ; M-Z à Villemin. Pas de dérogation possible.

75013 Paris

UFR de médecine - Site Pitié-Salpêtrière
Université Pierre et Marie Curie
91 boulevard de l'Hopital
Tél : 01 40 77 95 00 (standard)/01 40 77 95 07 Paces
www.medecine.sorbonne-universite.fr

75018 Paris

UFR de médecine - site Xavier Bichat
Université Paris Diderot
16 rue Henri Huchard
Tél : 01 57 27 76 52
www.medecine.univ-paris-diderot.fr
> Répartition des étudiants sur les sites par ordre alphabétique des noms de famille: A-L inclus à Bichat ; M-Z à Villemin. Pas de dérogation possible.

77127 Lieusaint

UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Sénart (UFR de médecine - DEM)
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
IUT Sénart-Fontainebleau
36-37 rue Georges Charpak
Tél : 01 49 81 35 03
<http://medecine.u-pec.fr>
> Demande d'affectation en ligne possible si affectation à la Paces de l'Upec et si résidence à proximité.

77200 Torcy

UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Torcy (UFR de médecine - DEM)
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
IUFM
2 avenue Salvador Allende
Tél : 01 49 81 35 03
<http://medecine.u-pec.fr>
> Demande d'affectation en ligne possible si affectation à la Paces de l'Upec et si résidence en Seine-et-Marne.

78180 Montigny-le-Bretonneux

UFR des sciences de la santé Simone Veil
Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
2 avenue de la Source de la Bièvre
Tél : 01 70 42 94 91/01 70 42 94 89
www.medecine.uvsq.fr

91405 Orsay Cedex

UFR des sciences d'Orsay - Service scolarité Paces
Université Paris Sud
Division des formations - Bâtiment 332, 1^{er} étage, portes 166 et 168
Rue André Guinier
Tél : 01 69 15 54 31/01 69 15 43 70
www.medecine.u-psud.fr
www.sciences.u-psud.fr
> Sous réserve d'équilibre des effectifs, possibilité de choisir entre 2 sites de formation de l'université Paris-Sud : UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry ou UFR des sciences d'Orsay.

92290 Châtenay-Malabry

UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry
Université Paris-Sud
5 rue Jean-Baptiste Clément
Tél : 01 46 83 53 43/01 46 83 57 89
www.medecine.u-psud.fr
www.pharmacie.u-psud.fr
> Sous réserve d'équilibre des effectifs, possibilité de choisir entre 2 sites de formation de l'université Paris-Sud : UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry ou UFR des sciences d'Orsay.

94010 Créteil Cedex

UFR de médecine, département des études médicales - site de Créteil (UFR de médecine - DEM)
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
8 rue du général Sarrail
Tél : 01 49 81 37 04
<http://medecine.u-pec.fr>

Liste 1	Inscription en Paces	p. 14
Liste 2	UFR de Paces	p. 14
Liste 3	Année préparatoire et cours de soutien à la Paces	p. 15
Liste 4	Stages pratiques	p. 16
Liste 5	Formations en alternance de préparateur	p. 16



■ LISTE 3 (IDF)

Année préparatoire et cours de soutien à la Paces

Ces établissements proposent des cours de soutien et une préparation à la première année commune aux études de santé (Paces). La plupart adaptent les programmes en fonction des facultés.

Public

77127 Lieusaint

UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Sénart (UFR de médecine - DEM)
Tél : 01 49 81 35 03
<http://medecine.u-pec.fr>
➤ Première année commune aux études de santé (Paces)
Coût : non communiqué

77200 Torcy

UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Torcy (UFR de médecine - DEM)
Tél : 01 49 81 35 03
<http://medecine.u-pec.fr>
➤ Première année commune aux études de santé (Paces)
Coût : non communiqué

93017 Bobigny Cedex

UFR de santé, médecine et biologie humaine
Tél : 01 48 38 76 58
<http://www.smbh.univ-paris13.fr/paces.html>
➤ Année préparatoire aux études de santé (Apes)
Admission : bacheliers de Seine-Saint-Denis (93) exclusivement. Bac scientifique général sans mention.
Autre bac général et technologique avec mention.
Sur dossier.
Durée : 1 an
Coût : non communiqué

Privé sous contrat

75279 Paris Cedex 06

Enseignement privé Stanislas
Tél : 01 42 84 88 00
www.stanislas.fr
➤ Prépa médecine, année 1
Admission : accès réservé aux élèves inscrits en Paces à Paris 5 et Paris 7.
Sur dossier et entretien.
Durée : 1 an
Coût : 2 990 €

Privé hors contrat

75004 Paris

Médiasup Sciences
Tél : 01 48 04 90 50
www.medisup.com
➤ Apes0 : année préparatoire aux études supérieures
Admission : bac S, avec les bases de la terminale acquises
Durée : 1 an (26h par semaine dont 2h de colles)
Coût : 9 700 €
➤ Préparation intensive annuelle, adaptée pour les primants et les doublants
Durée : 12 mois, de 36h45 à 70h30 selon option(s)
Coût : de 3 375 € à 4 635 € selon option(s)
➤ Stage de prérentrée, adapté pour les primants et les doublants
Admission : bac S avec bases de terminale acquises, pour les primants
Durée : août-sept., 40h ou 58h
Coût : de 1 120 € à 1 335 € selon nombre d'heures

75006 Paris

Antémed
Tél : 01 48 07 17 17
www.antemed.com
➤ Prépa Paces pour les facultés de médecine de Paris 6 ou de Paris 7
Admission : bac et dossier
Durée : 1 an, de 210h30 à 223h45 selon faculté visée
Coût : de 5 930 € à 6 040 € selon faculté visée
➤ Préparation à la Paces pour élèves de terminale.
Admission : sur dossier
Durée : 1 an, 124h
Coût : 2 770 €
➤ Stage de juillet pour la Paces de Paris 6 ou de Paris 7
Admission : bac et dossier
Durée : de 43h45 à 48h20 selon faculté visée
Coût : 980 €

75006 Paris

Centre préparatoire aux carrières médicales (CPCM)
Tél : 01 46 34 52 25
www.prepa-cpcm.com
➤ Paces 0
Admission : bac scientifique ou non. Bac + 1 en réorientation : école de commerce, d'architecture, d'ingénieurs.
Durée : 27 semaines, 600h
Coût : 8 975 €
➤ Paces 1 digital. 3 sessions au choix
Admission : terminale S
Durée : 4 à 6 mois. 44 cours en vidéo, 2 séances en LiveClass questions/réponses, équipe pédagogique disponible à tout moment, accès illimité à la plateforme digitale interactive.
Coût : 890 €
➤ Préparation continue semestrielle pour les Paces des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin

Admission : inscription en Paces
Durée : de 36h à 84h selon semestre, option(s) et université
Coût : de 970 € à 1 870 € selon semestre, option(s) et université
➤ Stage de prérentrée pour les Paces des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Durée : août-sept., de 46h à 48h selon université
Coût : de 850 € à 885 € selon université

75006 Paris

Excosup santé, paramédical
Tél : 01 46 34 06 33
www.excosup.fr
➤ Année préparatoire Paces 0
Admission : bac, être inscrit à l'université, dossier
Durée : 1 an
Coût : 9 250 €
➤ Prépa médecine anticipée
Admission : terminale S.
Sur dossier.
Durée : 1 an, 131h
Coût : 2 190 €
➤ Prépa parallèle à la 1^{re} année de Paces
Admission : inscription en Paces
Durée : de 66h30 à 81h selon semestre
Coût : - prépa par semestre : de 1 790 € à 1 890 €
- soutien annuel : 3 290 €

75010 Paris

Centre Epsilon
Tél : 01 45 00 07 77/01 83 71 20 17
www.centreepsilon.com
➤ Année préparatoire Paces 0
Admission : bac scientifique ou non. Bac + 1 en réorientation : école de commerce, d'architecture, formations médicales étrangère.
Durée : 32 semaine de sept à juin, 736h
Coût : 9 250 €
➤ Encadrement annuel pour les Paces des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 12, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Admission : inscription en Paces
Durée : de 62h30 à 104h selon semestre et université
Coût : 1 440 € à 2 400 € selon semestre et université
➤ Stage de prérentrée pour les facultés de médecine des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 12, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Admission : inscription en Paces
Durée : juillet-août, de 46h à 76h
Coût : - 46h : 980 €
- 76h : de 1 600 € à 1 720 € selon université
➤ Terminale santé : P-1
Admission : préparer le bac, candidatures acceptées toute l'année
Durée : d'août à juillet : 2 stages par semestre durant les vacances scolaires + des samedis après-midi
Coût : - 1 semestre : de 1 600 € à

2 850 €
- 2 semestres : 4 200 €

75116 Paris

Sup Santé Paris
Tél : 01 56 91 23 45
www.supsante.com
➤ Prépa année zéro option remise à niveau scientifique
Admission : bac scientifique ou non
Durée : Sept.-juin, 580h. Avec remise à niveau : 875h
Coût : 6 990 €. Avec remise à niveau : 8 700 €
➤ Prépa anticipée pendant la 1^{re} S
Admission : 1^{re} S.
Sur entretien.
Durée : 70h : 1 semaine intensive + 7 samedis après-midi
Coût : 950 €
➤ Prépa anticipée pendant la terminale S
Admission : terminale S.
Sur dossier et entretien.
Durée : 180h : 3 semaines intensives + samedis après-midi ou dimanches matin
Coût : 2 800 €
➤ Stage de prérentrée à la Paces des universités de Paris 5, Paris 6 et Paris 7
Durée : août, 50h + heures de tutorat par des étudiants de 2^e année de médecine
Coût : 750 €

93200 Saint-Denis

Prépa Medsup - Campus Santé Porte de Paris
Tél : 01 48 09 04 57
<http://campus-sante.paris>
➤ Année pré-Paces
Admission : aucune sélection
Durée : 8 mois, 503h
Coût : 5 220 €
➤ Medspé : cours de soutien et de consolidation Paces. 3 stages au choix : méthodologie spécifique Paces, renforcement pédagogique ou entraînement intensif
Admission : aucune sélection
Durée : 10 semaines, 100h
Coût : 1 990 €
➤ Stage d'août : mise à niveau des matières scientifiques au programme de la Paces
Admission : aucune sélection
Durée : 4 semaines, 120h
Coût : 1 690 €

Association

75116 Paris

Centre Laennec
Tél : 01 53 63 89 20
www.laennec-paris.fr
➤ Paces primant
Admission : élèves de terminale S inscrits en Paces - pour devenir médecins uniquement - et seulement à l'université Paris 5, Paris 6 ou Paris 7.
Sur dossier et entretien.
Durée : 1 an
Coût : 800 €

■ LISTE 4 (IDF)

Stages pratiques

Lors des études pharmaceutiques, l'inscription à trois stages est obligatoire, chez un pharmacien agréé maître de stage.

Une cartographie recensant les pharmaciens agréés maîtres de stage est accessible sur le site de l'ordre des pharmaciens. Pour y accéder : aller dans la rubrique « nos missions », puis dans la sous-rubrique « le rôle de l'ordre dans les missions de santé publique » et cliquer sur « les maîtres de stages ».

■ LISTE 5 (IDF)

Formations en alternance de préparateur

Ces établissements proposent des formations dans le cadre du contrat d'apprentissage (A) ou du contrat de professionnalisation (CP).

75933 Paris Cedex 19

CFA Paris Académie Entreprises (CFA PAE)
Tél : 01 44 62 41 48
www.cfa-pae.org
Association
➤ Titre certifié préparateur en pharmacie hospitalière, niveau bac + 2 : A
Admission : titulaire du brevet professionnel en pharmacie ou être en 2^e année de BP.
Durée : 1 an

75020 Paris

CFA de la pharmacie Paris-Île-de-France (CFPP)
Tél : 01 43 56 30 30
www.cfpp.org
Association
➤ Bac pro métiers du commerce et de la vente option animation et gestion de l'espace commerciale appliqué aux métiers de la pharmacie et de la parapharmacie : A
➤ BP préparateur en pharmacie, niveau bac : A, CP
Admission : bac ou BEP carrières sanitaires et sociales.
Durée : 2 ans

77109 Meaux Cedex

Ufa Jean Rose - Pôle tertiaire
CFA interprofessionnel Cerfal
Tél : 01 60 09 88 50
www.lyceejeanrose-meaux.fr
Privé sous contrat
➤ BP préparateur en pharmacie : A, CP
Durée : 2 ans

78306 Poissy Cedex

CFA pharmacie, santé, sanitaire et social (ACPPAV)
Tél : 01 39 22 10 60
www.acppav.org
Privé sous contrat
➤ BP préparateur en pharmacie, niveau bac : A, CP
Admission : bac, BEP carrières sanitaires et sociales.
Durée : 2 ans

91260 Juvisy-sur-Orge

CFA pharmacie, santé, sanitaire et social (ACPPAV)
Tél : 01 69 21 92 16
www.acppav.org
Association
➤ BP préparateur en pharmacie, niveau bac : A, CP
Admission : bac ou BEP carrières sanitaires et sociales
Durée : 2 ans



LE CIDJ,
UN CARREFOUR D'ÉCHANGES
ET DE SERVICES

- Entretiens personnalisés
- Documentation et logiciels d'aide à l'orientation
- Accueil de groupes, ateliers collectifs et animations thématiques
- Job dating et alternance dating
- Offres d'emploi
- Espace co-working

Des partenaires spécialisés :

- CIO Médiacom
- Pôle emploi
- Mission locale de Paris
- Point d'accès au droit des jeunes
- Carte jeunes européenne
- BGE Adil
- Cllaj

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)
101 quai Branly
75015 Paris
Tél : 01 44 49 12 00
Métro : Bir-Hakeim ou Champ de Mars
www.cidj.com

cidj infojeunesse